

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES FORETS

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES FORETS

N 1100 /N/MINEF/SG/DF/SDIAF/SA

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT
AND FORESTRY

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF FORESTRY

Yaoundé, le 01 JUIN 2004

Le Ministre

A

*Monsieur le Directeur Général
des Etablissements ASSENE NKOU*

Objet : *Notification de l'approbation*
Subject *du plan d'aménagement de*
L'UFA 10.039

Monsieur le Directeur Général,

Faisant suite aux travaux du comité interministériel d'approbation des plans d'aménagement tenus le 07 mai 2004 et conformément à ses conclusions,

J'ai l'honneur de vous informer que le plan d'aménagement de votre concession forestière n°1044 (UFA 10.039) a été jugé conforme aux normes en vigueur et reçoit de ce fait l'approbation du Ministère de l'Environnement et des Forêts.

En attendant l'aboutissement du classement de cette concession forestière pour la signature de la convention définitive, je tiens à vous rappeler que son exploitation se fera désormais et ceci à partir de janvier 2005, conformément aux prescriptions dudit plan notamment le respect des essences non autorisées à l'exploitation, des diamètres d'exploitabilité aménagement (DMA) et du nouveau parcellaire. Aussi je vous demande d'élaborer et de déposer dans mes services pour approbation le plan de gestion du bloc quinquennal programmé en exploitation ainsi que le plan d'opération de l'année 2005.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, les assurances de ma considération distinguée./-



Pour le Ministre
de l'Environnement des Forêts
et par Délégation
Le Secrétaire Général

Dr. MADI ALI